

PARLEMENT EUROPEEN



Direction générale Politiques Externes de l'Union

Département thématique

La Libye

NOTE

Contenu:

Dans cette note la situation actuelle politique et économique de la Libye est brièvement discutée. Dans le dernier chapitre les relations extérieures de la Libye, et en particulier ses relations avec l'Union européenne, sont analysées.

EXPO/B/POLDEP/NOTE/2005_N°053

17/02/2005

FR

Cette note a été demandée par: la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe (inclusif la Libye)

Le présent document est publié dans les langues suivantes:
français

Auteur: Liesbet Servranckx
Robert Schuman Scholar
sous l'autorité de H-H Kraus

Manuscrit achevé en février, 2005.

Pour obtenir des copies, veuillez vous adresser par: E-mail: ccalvo@europarl.eu.int

Bruxelles, Parlement européen, 17 février 2005.

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position du Parlement européen.

1. Introduction

La Libye est devenue un royaume indépendant en 1951. Il s'agit d'un vaste pays (1.759.540 km²) situé entre la Méditerranée et ses six voisins: Tunisie, Algérie, Niger, Tchad, Soudan et Egypte. Plus de 90% du territoire libyen est constitué par des régions désertiques ou semi- désertiques. Le pays est, pourtant, riche en pétrole et en gaz naturel. La population libyenne (5.560.000 habitants) est composée de berbères et arabes à 97%. La capitale est Tripoli.

En 1969, le Colonel Mouammar al-Qadhafi a renversé le roi Idriss et a instauré un régime fondé sur une combinaison de socialisme et d'islam (la 3ème voie) en opposition au communisme et au capitalisme. Il a puisé considérablement dans les revenus pétroliers pour exporter ses idées politiques, pendant les décennies de 1970 et 1980 en subventionnant mouvements de libération nationale, séparatistes, voire terroristes qui ont entraîné l'isolement de Tripoli au niveau international. Les attentats commis contre les avions de la Panam¹ et d'UTA² ont été imputés au régime libyen. Le refus des autorités libyennes de livrer à la justice britannique les 2 citoyens libyens accusés d'être à l'origine de l'explosion de l'avion américain a entraîné des sanctions des Nations Unies entre 1992 et 1999. Ces sanctions, qui ont mis le pays en quarantaine ont réduit considérablement les possibilités de développement économique. Après 20 années de mise au ban international, Tripoli essaie de sortir du purgatoire et de rentrer dans le concert des nations.

2. Politique intérieure

Conformément à la théorie que le Colonel Qadhafi développa dans son *Livre Vert*, le pays est, depuis 1977, régi par des congrès populaires de base, coiffés par des comités, un Congrès général du peuple faisant office de coordinateur. Il en est lui-même le secrétaire général et se plaît à souligner qu'il n'est que cela.

Dans la Grande Jamahiriya, "l'Etat des masses" de la Libye, il n'y a donc pas d'élections, pas de Constitution digne de ce nom, pas de liberté d'association, pas de partis politiques, pas d'information libre. En revanche, les détentions au secret, les exécutions publiques, les assassinats d'opposants, les brutalités et les tortures systématiques tendent à disparaître³.

3. Situation économique

L'économie du pays dépend essentiellement des revenus des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel), lesquels contribuent à hauteur de 95% aux revenus de l'exportation, représentent un tiers du PIB et 90% des revenus budgétaires. Le développement du secteur agricole reste limité à cause des conditions climatiques difficiles, de la mauvaise qualité des sols et du manque d'eau. La Libye est toujours amenée à importer 75% de ses besoins alimentaires et EIU prévoit une montée des coûts des importations de 25% en 2005. Pour ces raisons il est probable que le plan master annoncé par Sayf al-Islam, le deuxième fils, accordera beaucoup d'attention à la diversification de l'économie. Un secteur qui a beaucoup de potentiel en termes de croissance économique est le tourisme.(EIU)

La fin des sanctions⁴ et la montée des prix du pétrole ont entraîné une augmentation des revenus en 2003¹, équivalent à 29% du PIB. Cette tendance devra s'accroître en 2004. La production du

¹ L'avion tombé en 1988 sur Lockerbie (Ecosse) a fait 270 victimes.

² L'avion tombé en 1989 au Niger a fait 170 victimes.

³ Pour la première fois depuis 15 ans, une délégation d'Amnesty International a été autorisée en février 2004 à visiter les prisons libyennes. Selon l'un des membres, il reste encore "plusieurs centaines" de détenus politiques.

⁴ Les 7 ans de sanctions (1992-1999) ont entraîné des pertes pour l'économie Libyenne estimées à plus de 24 milliards de dollars, d'après les chiffres officiels.

pétrole et les volumes d'exportation vont, selon EIU, croître avec un taux moins rapide en 2005. Toutefois, la dépendance excessive de l'économie face aux hydrocarbures n'est pas rassurante, car la rente pétrolière peut varier rapidement, selon les stocks et les prix pratiqués. Les évaluations révèlent que le pays possède une capacité de 36 milliards de barils soit 4% des réserves de l'OPEP. Par ailleurs, les projets relatifs au gaz prévoient une production annuelle de 10 milliards m³ dont 8 milliards seront destinés à l'Italie. En janvier 2005, la Libye a accordé, en conclusion de son premier appel d'offre pétrolier depuis quarante ans, quinze permis d'exploration à des sociétés étrangères. Onze contrats ont été attribués à des sociétés américaines.

L'EIU² prévoit une croissance économique de +4,2% en 2005, tandis que l'inflation atteindra 3,2% et le dinar restera stable. En outre, la levée des sanctions devra encourager la déréglementation, la libéralisation commerciale et les privatisations. Dans ce contexte, les deux principaux domaines à réformer -celui des banques et celui de l'investissement étranger- devraient connaître des changements. En plus, une éventuelle adhésion de Tripoli à l'OMC serait, sans doute, un atout.

4. Politique extérieure

Au contraire de la politique interne où le *status quo* règne et l'ouverture économique progresse timidement, la politique externe libyenne a connu une évolution remarquable ces dernières années. La réintégration de la Libye dans le concert des nations s'est faite par le biais de l'acceptation de Tripoli de sa responsabilité (civile et non pénale) dans les attentats de Lockerbie et du Niger et le paiement d'indemnités aux familles des victimes, par le renoncement à tout programme d'armes de destructions massive (ADM) ainsi qu'au terrorisme.

4.1. Relations avec les voisins

Les relations de la Libye avec ses six voisins n'ont pas été toujours les meilleures. En effet, les frontières officielles héritées de l'époque coloniale, favorisent des revendications territoriales. Déçu par ses voisins, qui avaient respecté les sanctions contre son pays et ne l'avaient pas suivi dans ses rêves d'union arabe, le Colonel Kadhafi s'est tourné vers l'Afrique, son nouveau continent de prédilection. Le dirigeant libyen a encouragé fortement le projet d'Union africaine (UA) qu'il finance à 95%.

Ses relations avec l'Arabie Saoudite ont toujours été difficiles. En décembre 2004 le royaume a rappelé son ambassadeur à Tripoli. Ceci en relation avec des accusations parues dans des journaux américain et saoudien, selon lesquelles le régime du colonel Qadhafi aurait été impliqué en 2003 dans un projet d'assassinat contre le prince héritier saoudien, Abdallah.

4.2. Relations avec les Etats-Unis

Les relations américano-libyenne se sont dégradées considérablement dans les années 1980, suite aux bombardements américains de Tripoli et de Benghazi en représailles à l'attentat perpétré contre une discothèque de Berlin qui a causé la mort de deux militaires américains en 1986. La destruction du Boeing de la Panam en 1988 a aggravé encore leurs relations. Le tournant n'a été entamé que lorsque le régime du Colonel Qadhafi a signé un accord avec les familles des victimes de Lockerbie qui prévoit un paiement échelonné de 2,7 milliards de dollars, au fur et à mesure de la levée définitive des sanctions imposées à la Libye.

¹ 6,8 milliards de dollars.

² Economist International Unit.

En outre, le 19 décembre 2003, le Colonel Qadhafi annonçait qu'il renonçait à tout programme d'armes de destructions massive, ouvrait ses installations aux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et signait le protocole additionnel au traité de non - prolifération nucléaire, ainsi que la convention sur les armes chimiques.

En réponse à ces démarches, l'administration Bush a accepté, le 26 septembre 2004, de lever les sanctions économiques contre Tripoli, de permettre des vols vers la Libye et de libérer une partie des capitaux libyens gelés. Selon Washington, une normalisation totale des relations entre les deux pays dépendra du respect des droits de l'homme, de la libéralisation politique, ainsi que de la modernisation économique.

4.3. Relations avec l'Union européenne

Du fait des sanctions imposées à la Libye par la communauté internationale, les relations entre l'Union européenne et la Libye ont été, pendant plusieurs années, suspendues. Suites aux sanctions onusiennes, l'embargo touchait les vols aériens, les équipements, les produits pétroliers, les armes et les relations diplomatiques, empêchant ainsi toute relation avec le régime du Colonel Qadhafi. Cette situation d'impasse diplomatique devait cesser, dès la remise au Conseil de Sécurité, des agents libyens impliqués dans les attentats susmentionnés. C'est en respectant ces dispositions que l'UE reprit des contacts avec la Libye en 1999, après que cette dernière ait livré les deux suspects aux autorités internationales. Les relations se sont alors placées sur deux domaines d'importance inégale :

Le premier relève des relations bilatérales entre certains Etats membres et Etats candidats à l'UE et concernait le règlement des différends existants ainsi que le commerce et l'immigration. Le contentieux entre Paris et Tripoli, que résultait de la destruction de l'avion d'UTA, fut résolu suite à l'acceptation par la France d'indemnités raisonnables à payer par la Libye¹. Un accord en train d'être conclu entre Tripoli et Berlin, prévoit également des compensations financières destinées aux blessés de l'attentat contre la discothèque "La Belle". Les relations Rome-Tripoli pâtissaient de l'immigration clandestine qui frappe le territoire italien et notamment les îles de Lampedusa et de Sicile. Selon le récent accord italo-libyen, des vedettes, avec des équipages italiens et libyens patrouillent le long des côtes libyennes pour intercepter les embarcations de clandestins. Outre les patrouilles mixtes, l'Italie participera aussi à la construction, en Libye de 3 centres d'accueil, pour un total de 1.000 places, dans lesquels les autorités libyennes comptent regrouper les clandestins venus d'Afrique centrale. L'accord prévoit également le renforcement de l'aide pour le rapatriement. L'Italie a déjà mis à la disposition de la Libye des charters utilisés pour renvoyer chez eux quelques 2.500 clandestins en provenance d'Egypte, du Pakistan, du Ghana et du Nigeria, ce qui a provoqué l'indignation des quelques ONGs italiennes.

Le contentieux bulgare-libyen résulte de la contamination accidentelle par le virus HIV de centaines d'enfants libyens. Tripoli a accusé et condamné à mort en mai 2004 cinq infirmières bulgares et un médecin palestinien. Lors de sa visite en Libye le 4 octobre 2004, la vice-présidente de la Commission, Loyola de Palacio a exprimé sa profonde compassion pour les enfants infectés par le virus du sida et a informé Mouammar al-Qadhafi de l'action humanitaire que prépare l'Union européenne en leur faveur. En décembre la Libye a annoncé que les preuves peuvent être réexaminées à condition que les victimes seraient indemnisés. Le PE a dans sa résolution du 16 décembre exprimé son espoir que la Libye, en réexaminant les preuves existantes, arrivera à la conclusion que leur libération, aussi rapide que possible, serait conforme à la justice.²

¹ 170 millions de dollars.

² Résolution du Parlement européen sur les progrès réalisés par la Bulgarie sur la voie de l'adhésion (COM(2004)0657 - C6-0150/2004 - 2004/2183(INI))

Sur le plan multilatéral, les relations entre l'Union et la Libye devraient se dérouler dans le cadre du Processus de Barcelone. Pour l'instant, la Libye n'est pas membre du partenariat euro-méditerranéen. La Conférence ministérielle de Stuttgart en 1999 est convenue qu'elle serait favorable à l'adhésion de Tripoli lorsque les sanctions de l'ONU auraient été levées et lorsque ce pays aurait accepté sans conditions l'ensemble de l'acquis de Barcelone. Si la première condition est désormais remplie, la Libye doit encore prendre un engagement formel pour la seconde condition. Pour que l'Union prenne en considération un tel engagement, il faut qu'une solution satisfaisante soit trouvée à toutes les questions bilatérales en suspens avec certains Etats membres et pays en voie d'adhésion.

En septembre 1999, le Conseil des affaires générales décida de lever partiellement les sanctions mises en place en 1986 et qui concernaient les restrictions diplomatiques, le personnel consulaire et les visas. En outre, l'embargo européen sur les armes à destination de la Libye vient d'être levé par le Conseil des Affaires Générales réuni à Luxembourg le 11 octobre 2004. Toutefois, les ventes d'armes seront cependant soumises aux dispositions du Code de bonne conduite sur l'exportation d'armes. Le Conseil a aussi annoncé que l'UE allait envoyer sur place une mission technique chargée d'examiner de possibles mesures pour aider les autorités libyennes à lutter contre l'immigration clandestine vers l'UE. Dans ses conclusions, le Conseil déclare aussi que la situation des droits de l'Homme en Libye sera étroitement suivie à l'avenir. Il invite aussi la Commission à lui présenter un mandat de négociation pour un accord de pêche avec la Libye. De manière générale, le Conseil rappelle que l'objectif final reste l'inclusion de la Libye dans le processus de Barcelone et la conclusion d'un Accord d'association.

Pendant la conférence euro-méditerranéenne à La Haye le 29-30 novembre 2004, les partenaires ont débattu de l'intégration complète de la Libye dans le processus de Barcelone et ont pris note des consultations en cours en vue de résoudre les questions en suspens.